Informationshinweis – Notice Information – Avviso informativo

(DE) SICHERHEITSHINWEISE:

Die Verwendung dieses Produkts wird Minderjährigen, Schwangeren, Personen mit Herz-, Kreislauf- oder Atemwegserkrankungen sowie Nichtrauchern nicht empfohlen. Nicht verschlucken. Außerhalb der Reichweite von Kindern und Haustieren aufbewahren. Vermeiden Sie längeren Haut- oder Augenkontakt. Bei Kontakt sofort mit Wasser abspülen. Dieses Produkt ist giftig, wenn es verschluckt wird, und kann allergische Reaktionen auslösen. Das enthaltene Nikotin ist ein toxischer Stoff, der stark abhängig macht und ernsthafte gesundheitliche Schäden verursachen kann. Verwenden Sie dieses Produkt nicht, wenn Sie empfindlich oder allergisch auf Nikotin oder andere Inhaltsstoffe reagieren.

GEBRAUCHSANLEITUNG :

1. Um die Flasche mit E-Liquid zu öffnen, drücken Sie fest auf den Deckel und drehen Sie ihn auf.
2. Füllen Sie das E-Liquid in den Tank Ihrer E-Zigarette, ohne das maximale Füllvolumen zu überschreiten.
3. Verschließen Sie die Flasche nach Gebrauch sorgfältig und bewahren Sie sie an einem sicheren Ort, außerhalb der Reichweite von Kindern und Haustieren, auf. Es wird empfohlen, das Produkt unter Verschluss zu halten.
4. Waschen Sie nach dem Umgang mit dem E-Liquid gründlich Ihre Hände. Beim Umgang mit dem Produkt nicht essen, trinken oder rauchen.
5. Bei versehentlichem Verschlucken sofort den Mund ausspülen und einen Arzt konsultieren. Bewahren Sie die Flasche oder das Etikett für medizinische Notfälle auf.
6. Gesundheitsschädlich bei Verschlucken. Halten Sie den Behälter oder das Etikett für ärztliche Konsultationen bereit.
7. Bewahren Sie das Produkt an einem trockenen Ort auf, geschützt vor direktem Licht und extremer Hitze.
8. Warten Sie nach dem Befüllen einige Minuten, damit das E-Liquid den Docht Ihrer E-Zigarette vollständig durchtränken kann, bevor Sie sie verwenden.
9. Lassen Sie den Tank nicht vollständig leer werden, bevor Sie ihn nachfüllen, um eine Überhitzung des Geräts zu vermeiden.

MÖGLICHE NEBENWIRKUNGEN:

Das Dampfen kann Nebenwirkungen wie Kopfschmerzen, Nasenverstopfung, Halsschmerzen, Mundtrockenheit, Durst, Herzrasen oder unregelmäßigen Herzschlag sowie Schwindel verursachen. Wenn eines dieser Symptome auftritt, stellen Sie die Nutzung sofort ein und konsultieren Sie einen Arzt.

ZUSÄTZLICHE INFORMATIONEN:

Dieses Produkt ist nicht zum Verzehr geeignet. Nur in Verbindung mit einer E-Zigarette verwenden. Am besten vor dem auf der Flasche angegebenen Mindesthaltbarkeitsdatum verbrauchen.

INHALTSSTOFFE :

- Pflanzliches Glycerin (VG)
- Propylenglykol (PG)
- Aroma
- Nikotin

Nikotingehalt: 20 mg pro ml
Verhältnis: 50 % PG / 50 % VG
Inhalt: 10 ml

HERGESTELLT VON:

SARL AKIVA, 112 rue Diderot, 93500 Pantin, Frankreich

IMPORTIERT VON :

Vapo-Premium Sàrl, Avenue de Thônex 4, 1225 Chêne-Bourg, Schweiz

N° Revers : 8125

FR Notice d'information – Informations importantes

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ :

L'utilisation de ce produit est déconseillée aux mineurs, aux femmes enceintes, aux personnes souffrant de maladies cardiaques, circulatoires ou respiratoires, ainsi qu'aux non-fumeurs. Ne pas avaler. Conserver hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Éviter tout contact prolongé avec la peau ou les yeux. En cas de contact, rincer immédiatement à l'eau. Ce produit est toxique en cas d'ingestion et peut provoquer une réaction allergique. La nicotine contenue dans ce produit est une substance toxique, hautement addictive, pouvant entraîner de graves risques pour la santé. Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité ou d'allergie à la nicotine ou à l'un des autres composants.

MODE D'EMPLOI :

1. Pour ouvrir le flacon d'e-liquide, appuyez fermement sur le bouchon et dévissez-le.
2. Verser l'e-liquide dans le réservoir de votre cigarette électronique sans dépasser le volume maximal.
3. Refermer soigneusement le flacon après utilisation et le conserver dans un endroit sûr, hors de la portée des enfants et des animaux. Il est recommandé de le garder sous clé.
4. Bien se laver les mains après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer durant l'utilisation du produit.

5. En cas d'ingestion accidentelle, rincer immédiatement la bouche et consulter un médecin. Conserver le flacon ou l'étiquette pour les urgences médicales.
6. Nocif en cas d'ingestion. Garder le récipient ou l'étiquette à disposition pour toute consultation médicale.
7. Conserver dans un endroit sec, à l'abri de la lumière directe et de la chaleur excessive.
8. Après remplissage, attendre quelques minutes afin que l'e-liquide imprègne entièrement la résistance avant utilisation.
9. Ne pas laisser le réservoir entièrement vide avant de le remplir afin d'éviter une surchauffe du dispositif.

EFFETS INDÉSIRABLES POSSIBLES :

Le vapotage peut provoquer des effets indésirables tels que maux de tête, congestion nasale, maux de gorge, sécheresse buccale, soif, palpitations ou rythme cardiaque irrégulier, ainsi que des vertiges.
En cas de symptômes, arrêter immédiatement l'utilisation et consulter un médecin.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Produit non destiné à la consommation alimentaire. À utiliser uniquement avec une cigarette électronique.
À consommer de préférence avant la date indiquée sur le flacon.

INGRÉDIENTS :

– Glycérine végétale (VG)
– Propylène glycol (PG)
– Arômes
– Nicotine

Taux de nicotine : 20 mg par ml
Ratio : 50 % PG / 50 % VG
Contenance : 10 ml

FABRIQUÉ PAR :

SARL AKIVA, 112 rue Diderot, 93500 Pantin, France

IMPORTÉ PAR :

Vapo-Premium Sàrl, Avenue de Thônex 4, 1225 Chêne-Bourg, Suisse

N° Revers : 8125

IT Avviso informativo – Informazioni importanti

AVVERTENZE DI SICUREZZA :

L'uso di questo prodotto è sconsigliato ai minorenni, alle donne in gravidanza, alle persone affette da patologie cardiache, circolatorie o respiratorie, nonché ai non fumatori. Non ingerire. Tenere fuori dalla portata dei bambini e degli animali domestici. Evitare il contatto prolungato con pelle e occhi. In caso di contatto, risciacquare immediatamente con acqua. Questo prodotto è tossico se ingerito e può causare reazioni allergiche. La nicotina contenuta è una sostanza tossica, fortemente assuefacente e potenzialmente dannosa per la salute. Non utilizzare in caso di sensibilità o allergia alla nicotina o ad altri ingredienti.

ISTRUZIONI PER L'USO :

1. Per aprire il flacone di e-liquid, premere con forza il tappo e svitarlo.
2. Versare l'e-liquid nel serbatoio della sigaretta elettronica senza superare il livello massimo di riempimento.
3. Chiudere accuratamente il flacone dopo l'uso e conservarlo in un luogo sicuro, fuori dalla portata dei bambini e degli animali. Si consiglia di tenerlo sotto chiave.
4. Lavare accuratamente le mani dopo la manipolazione. Non mangiare, bere o fumare durante l'uso del prodotto.
5. In caso di ingestione accidentale, risciacquare immediatamente la bocca e consultare un medico. Conservare il flacone o l'etichetta per le emergenze mediche.
6. Nocivo se ingerito. Tenere il contenitore o l'etichetta a disposizione per consultazioni mediche.
7. Conservare in un luogo asciutto, protetto dalla luce diretta e da fonti di calore eccessive.
8. Dopo il riempimento, attendere alcuni minuti affinché l'e-liquid impregni completamente lo stoppino della sigaretta elettronica prima dell'uso.
9. Non lasciare il serbatoio completamente vuoto prima di riempirlo, per evitare il surriscaldamento del dispositivo.

POSSIBILI EFFETTI COLLATERALI :

Lo svapo può causare effetti collaterali quali mal di testa, congestione nasale, mal di gola, secchezza della bocca, sete, palpitazioni o battito cardiaco irregolare, nonché vertigini.
In caso di sintomi, interrompere immediatamente l'uso e consultare un medico.

INFORMAZIONI AGGIUNTIVE :

Prodotto non destinato al consumo alimentare. Utilizzare esclusivamente con una sigaretta elettronica.
Consumare preferibilmente entro la data indicata sul flacone.

INGREDIENTI :

– Glicerina vegetale (VG)
– Glicole propilenico (PG)
– Aromi
– Nicotina

Tenore di nicotina: 20 mg per ml
Rapporto : 50 % PG / 50 % VG
Contenuto : 10 ml

PRODOTTO DA:

SARL AKIVA, 112 rue Diderot, 93500 Pantin, Francia

IMPORTATO DA:

Vapo-Premium Sàrl, Avenue de Thônex 4, 1225 Chêne-Bourg, Svizzera

N° Revers : 8125

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : EDEN SALT _ ANANAS GLACE 20MG/ML DE SEL DE NICOTINE.

Code du produit : VPAS_0002

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

E-liquide destiné à la recharge de cigarette électronique.

Toutes autres utilisations que celle décrite ci-dessus sont interdites.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : LIQUIDEO.

Adresse : 92 Rue Diderot.93500.PANTIN.FRANCE.

Téléphone : 0980801769. Fax : .

contact@liquideo.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence : 0638652818.

Société/Organisme : .

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Toxicité aiguë par voie orale, Catégorie 4 (Acute Tox. 4, H302).

Toxicité aiguë par voie cutanée, Catégorie 3 (Acute Tox. 3, H311).

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 (Skin Sens. 1, H317).

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3 (Aquatic Chronic 3, H412).

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Pictogrammes de danger :



GHS06

Mention d'avertissement :

DANGER

Identificateur du produit :

EC 948-584-4	NICOTINE LEVULINATE
EC 256-974-4	2-ISOPROPYL-N,2,3-TRIMETHYLBUTYRAMIDE
EC 204-642-4	ALLYL HEXANOATE
EC 204-271-8	MALTOL
EC 222-908-8	4-HYDROXY-2,5-DIMETHYL-3(2H)-FURANONE
EC 227-813-5	D-LIMONENE
EC 203-377-1	GERANIOL

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence - Généraux :

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Conseils de prudence - Prévention :	
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
Conseils de prudence - Intervention :	
P301 + P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../ en cas de malaise.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...
P330	Rincer la bouche.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P361 + P364	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Conseils de prudence - Stockage :	
P405	Garder sous clef.
Conseils de prudence - Elimination :	
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC)>= 0.1% publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 59 du REACH : http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table. Se référer à la rubrique 3 pour identifier les substances concernées.

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

Le mélange ne contient pas de substances >= 0.1 % présentant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Composition :

Identification	Classification (CE) 1272/2008	Nota	%
INDEX: I56_81_5 CAS: 56-81-5 EC: 200-289-5 GLYCEROL		[i]	5 <= x% < 30
INDEX: LEVNIC EC: 948-584-4 NICOTINE LEVULINATE	GHS06, GHS09 Dgr Acute Tox. 2, H300 Acute Tox. 1, H310 Acute Tox. 2, H330 Aquatic Chronic 2, H411		5 <= x% < 7.6
INDEX: I603_002_005 CAS: 64-17-5 EC: 200-578-6 ETHYL ALCOHOL	GHS02, GHS07 Dgr Eye Irrit. 2, H319 Flam. Liq. 2, H225	[i]	0.1 <= x% < 7.6
INDEX: I123_66_0 CAS: 123-66-0 EC: 204-640-3 ETHYL HEXANOATE	GHS02, GHS07 Wng Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315		0.1 <= x% < 7.6
INDEX: I105_54_4 CAS: 105-54-4 EC: 203-306-4 ETHYL BUTYRATE	GHS02, GHS07 Wng Flam. Liq. 3, H226 Eye Irrit. 2, H319		0.1 <= x% < 7.6
INDEX: I51115_67_4 CAS: 51115-67-4 EC: 256-974-4 2-ISOPROPYL-N,2,3-TRIMETHYLBUTYRAMIDE	GHS07 Wng Acute Tox. 4, H302		0.1 <= x% < 7.6

INDEX: I123_68_2 CAS: 123-68-2 EC: 204-642-4 ALLYL HEXANOATE	GHS06, GHS09 Dgr Acute Tox. 3, H301 Acute Tox. 3, H311 Aquatic Chronic 2, H411 Aquatic Acute 1, H400 M Acute = 1		0.1 <= x% < 2.5
INDEX: I118_71_8 CAS: 118-71-8 EC: 204-271-8 MALTOL	GHS07 Wng Acute Tox. 4, H302		0.1 <= x% < 2.5
INDEX: I3658_77_3 CAS: 3658-77-3 EC: 222-908-8 4-HYDROXY-2,5-DIMETHYL-3(2H)-FURANONE	GHS05, GHS07 Dgr Acute Tox. 4, H302 Skin Corr. 1B, H314 Skin Sens. 1A, H317 Eye Dam. 1, H318		0.1 <= x% < 1
INDEX: I601029007A CAS: 5989-27-5 EC: 227-813-5 D-LIMONENE	GHS02, GHS07, GHS08, GHS09 Dgr Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Chronic 3, H412 Aquatic Acute 1, H400 M Acute = 1		0.1 <= x% < 1
INDEX: I106_24_1 CAS: 106-24-1 EC: 203-377-1 GERANIOL	GHS05, GHS07 Dgr Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Eye Dam. 1, H318		0.1 <= x% < 1

Limites de concentration spécifiques et estimation de la toxicité aiguë

Identification	Limites de concentration spécifiques	ETA
INDEX: LEVNIC EC: 948-584-4 NICOTINE LEVULINATE		inhalation: ETA = 0.38 mg/l 4h (poussière/brouillard) dermale: ETA = 50 mg/kg PC orale: ETA = 50 mg/kg PC
INDEX: I51115_67_4 CAS: 51115-67-4 EC: 256-974-4 2-ISOPROPYL-N,2,3-TRIMETHYLBUTYRAMIDE		orale: ETA = 500 mg/kg PC
INDEX: I123_68_2 CAS: 123-68-2 EC: 204-642-4 ALLYL HEXANOATE		dermale: ETA = 300 mg/kg PC orale: ETA = 218 mg/kg PC
INDEX: I118_71_8 CAS: 118-71-8 EC: 204-271-8 MALTOL		orale: ETA = 1440 mg/kg PC
INDEX: I3658_77_3 CAS: 3658-77-3 EC: 222-908-8 4-HYDROXY-2,5-DIMETHYL-3(2H)-FURANONE		orale: ETA = 1608 mg/kg PC
INDEX: I106_24_1 CAS: 106-24-1 EC: 203-377-1 GERANIOL		orale: ETA = 3600 mg/kg PC

Informations sur les composants :

(Texte complet des phrases H: voir la rubrique 16)

[i] Substance pour laquelle il existe des valeurs limites d'exposition sur le lieu de travail.

RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1. Description des mesures de premiers secours

En cas de contact avec les yeux :

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

En cas de contact avec la peau :

Enlever les vêtements imprégnés et laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant connu.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Prendre garde au produit pouvant subsister entre la peau et les vêtements, la montre, les chaussures, ...

En cas de manifestation allergique, consulter un médecin.

Lorsque la zone contaminée est étendue et/ou s'il apparaît des lésions cutanées, il est nécessaire de consulter un médecin ou de faire transférer en milieu hospitalier.

En cas d'ingestion :

Ne rien faire absorber par la bouche.

En cas d'ingestion, si la quantité est peu importante, (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau, administrer du charbon médical activé et consulter un médecin.

Garder au repos. Ne pas faire vomir.

Faire immédiatement appel à un médecin et lui montrer l'étiquette.

En cas d'ingestion accidentelle appeler un médecin pour juger de l'opportunité d'une surveillance et d'un traitement ultérieur en milieu hospitalier, si besoin est. Montrer l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non inflammable.

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie, utiliser :

- eau pulvérisée ou brouillard d'eau
- mousse
- poudres polyvalentes ABC
- poudres BC
- dioxyde de carbone (CO_2)

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie, ne pas utiliser :

- jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, peut se former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO_2)

5.3. Conseils aux pompiers

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les non-secouristes

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

Pour les secouristes

Les intervenants seront munis d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

Les personnes qui ont des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent en aucun cas manipuler ce mélange.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains après chaque utilisation.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Prévention des incendies :

Manipuler dans des zones bien ventilées.

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Eviter l'exposition - se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Equipements et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aucune donnée n'est disponible.

Stockage

Conserver hors de la portée des enfants.

Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit sec et bien ventilé.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Le sol des locaux sera imperméable et formera une cuvette de rétention afin qu'en cas de déversement accidentel, le liquide ne puisse se répandre au dehors.

Emballage

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

- France :

CAS	VME-ppm :	VME-mg/m3 :	VLE-ppm :	VLE-mg/m3 :	Notes :	TMP N° :
56-81-5 GLYCEROL		10				

64-17-5 ETHYL ALCOHOL	1000	1900	5000	9500		84

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

- Protection des yeux / du visage

Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes de sécurité conformes à la norme ISO 16321.

- Protection des mains

Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme EN ISO 374-1.

La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.

Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.

Type de gants conseillés :

- Caoutchouc Nitrile (Copolymère butadiène-acrylonitrile (NBR))

- PVA (Alcool polyvinylique)

- Protection du corps

Eviter le contact avec la peau.

Porter des vêtements de protection appropriés.

Type de vêtement de protection approprié :

En cas de fortes projections, porter des vêtements de protection chimique étanches aux liquides (type 3) conformes à la norme NF EN14605/A1 pour éviter tout contact avec la peau.

En cas de risque d'éclaboussures, porter des vêtements de protection chimique (type 6) conformes à la norme NF EN13034/A1 pour éviter tout contact avec la peau.

Porter des vêtements de protection appropriés et en particulier un tablier et des bottes. Ces effets seront maintenus en bon état et nettoyés après usage.

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique

Etat Physique : Liquide Fluide.

Couleur

Jaune Pale

Odeur

Seuil olfactif : Non précisé.

Ananas Glacé

Point de fusion

Point/intervalle de fusion : Non précisé.

Point de congélation

Point/intervalle de congélation : Non précisé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Point/intervalle d'ébullition : Non précisé.

Inflammabilité

Inflammabilité (solide, gaz) : Non précisé.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Dangers d'explosion,limite inférieure d'explosivité (%) : Non précisé.

Dangers d'explosion,limite supérieure d'explosivité (%) : Non précisé.

Point d'éclair
Intervalle de point d'éclair : 93°C < PE <= 100°C

Température d'auto-inflammation
Point/intervalle d'auto-inflammation : Non précisé.

Température de décomposition
Point/intervalle de décomposition : Non précisé.

pH
pH : Non précisé.
Neutre.
pH en solution aqueuse : Non précisé.

Viscosité cinématique
Viscosité : Non précisé.
Viscosité : 14 mm2/s < v <= 20.5 mm2/s (40°C)

Solubilité
Hydrosolubilité : Insoluble.
Liposolubilité : Non précisé.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)
Coefficient de partage n-octanol/eau : Non précisé.

Pression de vapeur
Pression de vapeur (50°C) : Compris entre 175 kPa et 300 kPa.

Densité et/ou densité relative
Densité : > 1

Densité de vapeur relative
Densité de vapeur : Non précisé.

Caractéristiques des particules
Le mélange ne contient pas de nanoforme.

9.2. Autres informations
Aucune donnée n'est disponible.

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique
Aucune donnée n'est disponible.

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité
Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée n'est disponible.

10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Exposé à des températures élevées, le mélange peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxyde d'azote.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée n'est disponible.

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée n'est disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO2)

RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

11.1.1. Substances

a) Toxicité aiguë :

GERANIOL (CAS: 106-24-1)

Par voie orale :	DL50 = 3600 mg/kg de poids corporel

4-HYDROXY-2,5-DIMETHYL-3(2H)-FURANONE (CAS: 3658-77-3)

Par voie orale :	DL50 = 1608 mg/kg de poids corporel

MALTOL (CAS: 118-71-8)

Par voie orale :	DL50 = 1440 mg/kg de poids corporel

ALLYL HEXANOATE (CAS: 123-68-2)

Par voie orale :	DL50 = 218 mg/kg de poids corporel
Par voie cutanée :	DL50 = 300 mg/kg de poids corporel

2-ISOPROPYL-N,2,3-TRIMETHYLBUTYRAMIDE (CAS: 51115-67-4)

Par voie orale :	DL50 = 500 mg/kg de poids corporel

NICOTINE LEVULINATE

Par voie orale :	DL50 = 50 mg/kg de poids corporel
Par voie cutanée :	DL50 = 50 mg/kg de poids corporel
Par inhalation (Poussières/brouillard) :	CL50 = 0.38 mg/l Durée d'exposition : 4 h

b) Corrosion cutanée/irritation cutanée :

Aucune donnée n'est disponible.

c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Aucune donnée n'est disponible.

d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Aucune donnée n'est disponible.

e) Mutagénicité sur les cellules germinales :

Aucune donnée n'est disponible.

f) Cancérogénicité :

Aucune donnée n'est disponible.

g) Toxicité pour la reproduction :

Aucune donnée n'est disponible.

h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique:

Aucune donnée n'est disponible.

i) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée:

Aucune donnée n'est disponible.

j) Danger par aspiration :

Aucune donnée n'est disponible.

11.1.2. Mélange

11.1.2.1 Informations sur les classes de danger

a) Toxicité aiguë :

Par voie orale :	Nocif en cas d'ingestion.
Par voie cutanée :	Toxique par contact cutané.
Par inhalation (Poussières/brouillard) :	Aucune donnée n'est disponible.

b) Corrosion cutanée/irritation cutanée :

Les contacts prolongés ou répétés avec le mélange peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.

c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Peut entraîner une réaction allergique par contact cutané.

e) Mutagénicité sur les cellules germinales :

Aucune donnée n'est disponible.

f) Cancérogénicité :

Aucune donnée n'est disponible.

g) Toxicité pour la reproduction :

Aucune donnée n'est disponible.

h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique:

Aucune donnée n'est disponible.

i) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée:

Aucune donnée n'est disponible.

j) Danger par aspiration :

Aucune donnée n'est disponible.

11.1.2.2 Autres informations

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans le mélange au-delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels que l'irritation des muqueuses et du système respiratoire, affection des reins, du foie et du système nerveux central.

Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Monographie(s) du CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) :

CAS 123-35-3 : CIRC Groupe 2B : L'agent est peut-être cancérogène pour l'homme.

CAS 5989-27-5 : CIRC Groupe 3 : L'agent est inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

CAS 64-17-5 : CIRC Groupe 1 : L'agent est cancérogène pour l'homme.

Substance(s) décrite(s) dans une fiche toxicologique de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) :

- Ethanol (CAS 64-17-5): Voir la fiche toxicologique n° 48.
- d-Limonène (CAS 5989-27-5): Voir la fiche toxicologique n° 227.
- Géraniol (CAS 106-24-1): Voir la fiche toxicologique n° 315.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Le mélange ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour des effets sur la santé humaine.

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

12.1. Toxicité

12.1.2. Mélanges

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

12.2.1. Substances

NICOTINE LEVULINATE

Biodégradation :	Aucune donnée sur la dégradabilité n'est disponible, la substance est considérée comme ne se dégradant pas rapidement.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le mélange ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour des effets sur l'environnement.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets :

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'OACI/IATA pour le transport par air (ADR 2025 - IMDG 2024 [42-24] - OACI/IATA 2026 [67]).

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

3144

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

UN3144=COMPOSÉ LIQUIDE DE LA NICOTINE, N.S.A. ou PRÉPARATION LIQUIDE DE LA NICOTINE, N.S.A.

(allyl hexanoate)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

- Classification:



6.1

14.4. Groupe d'emballage

III

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID	Classe	Code	Groupe	Etiquette	Ident.	QL	Dispo.	EQ	Cat.	Tunnel
	6.1	T1	III	6.1	60	5 L	43 274	E1	2	E

IMDG	Classe	2°Etiq	Groupe	QL	FS	Dispo.	EQ	Arrimage manutention	Séparation
	6.1	-	III	5 L	F-A. S-A	43 223 274	E1	Category B SW2	-

IATA	Classe	2°Etiq.	Groupe	Passager	Passager	Cargo	Cargo	note	EQ
	6.1	-	III	655	60 L	663	220 L	A3 A4 A6	E1
	6.1	-	III	Y642	2 L	-	-	A3 A4 A6	E1

Pour les quantités limitées de marchandises dangereuses, voir l'ADR et l'IMDG chapitre 3.4 et le IATA partie 2.7.

Pour les quantités exceptées de marchandises dangereuses, voir l'ADR et l'IMDG chapitre 3.5 et le IATA partie 2.6.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2 :

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2023/707
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2025/1222 (ATP 23)

Informations relatives à l'emballage :

Emballages devant être pourvus d'une fermeture de sécurité pour les enfants (voir Règlement (CE) n° 1272/2008, Annexe II, Partie 3).

Emballages devant porter une indication de danger détectable au toucher (voir Règlement (CE) n° 1272/2008, Annexe II, Partie 3).

Dispositions particulières :

Aucune donnée n'est disponible.

Restrictions appliquées en vertu du titre VIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 :

Le mélange ne contient pas de substance soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 : https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach.

Autorisations accordées en vertu du titre VII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 :

Le mélange ne contient pas de substance soumise à autorisation selon l'annexe XIV du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 : https://echa.europa.eu/fr/authorisation-list.

Substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 2024/590).

Le mélange ne contient pas de substance présentant un danger pour la couche d'ozone.

Polluants organiques persistants (POP) (Règlement (UE) 2019/1021) :

Le mélange ne contient pas de polluant organique persistant.

Règlement PIC (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux (Convention de Rotterdam):

Le mélange n'est pas concerné par la procédure de consentement préalable en connaissance de cause (PIC).

Précurseurs d'explosifs :

Le mélange ne contient pas de substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs.

Tableaux des maladies professionnelles selon le Code du Travail français :

N° TMP	Libellé
84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel :
84	hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges; hydrocarbures halogénés liquides; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques; alcools, glycols, éthers de glycol; cétones; aldéhydes; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane; esters; diméthylformamide et diméthylacétamine; acétonitrile et propionitrile; pyridine; diméthhylsulfone, diméthylsulfoxyde.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Libellé(s) des phrases mentionnées à la rubrique 3 :

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H300	Mortel en cas d'ingestion.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H310	Mortel par contact cutané.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.

H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abréviations et acronymes :

DL50 : La dose d'une substance testée entraînant une létalité à 50% au cours d'une période donnée.
CL50 : La concentration d'une substance testée entraînant une létalité de 50 % au cours d'une période donnée.
LQ : Quantité limitée
EQ : Quantité exceptée
EmS : Tableau d'urgence
E : Instruction d'emballage
REACH : Enregistrement, évaluation, Autorisation et Restriction des Substances Chimiques.
ETA : Estimation Toxicité Aiguë
PC : Poids Corporel
STEL : Limite d'exposition à court terme
TWA : Moyenne pondérée dans le temps
TMP : Tableaux des Maladies Professionnelles (France)
VLE : Valeur Limite d'Exposition.
VME : Valeur Moyenne d'Exposition.
ADR : Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
GHS06 : Tête de mort sur deux tibias.
IATA : Association internationale du transport aérien
IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses
OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.
PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique.
PIC : Consentement préalable en connaissance de cause
POP : Polluant organique persistant.
RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
SVHC : Substance extrêmement préoccupante
WGK : Classe de danger pour l'eau

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont données de bonne foi. Elles ne constituent en aucun cas une garantie des propriétés spécifiques du produit ni n'établissent une relation contractuelle. L'utilisateur reste seul responsable de l'utilisation sûre et conforme du produit, dans le respect de la réglementation en vigueur.

- Made under licence of European Label System® MSDS software from InfoDyne - http://www.infodyne.fr -